



## **REUNION DE BUREAU DU 29 JUILLET 2016**

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Michel Durey, Daniel Noret  
Assistés de : Marc et Anita Landré, Christian Desbois, Odile et Philippe Thénot, Bruno Lefort et  
Alain Lassaue.

Excusés : William Mellet, Dominique Hirgorome.

### **CONCOURS DE PECHE DU 11 SEPTEMBRE :**

Les affiches sont prêtes. 70 exemplaires sont à distribuer.

Jean-Pierre a commandé 4 tables et 8 bancs. L'autorisation de buvette est disponible à la Mairie.  
Murielle ira la chercher.

Les places de pêche seront tirées au sort.

La nourriture sera achetée en fonction des réservations.

Les courses seront faites le dimanche matin au Carrefour Market de Fay aux Loges et à l'épicerie de  
Donnery.

BBQ : saucisses/merguez/chips/fruits (pêches ou nectarines blanches)

Acheter du pain au lieu de la baguette pour faire les sandwichs ce sera plus facile.

Micheline achète les asticots et les appâts.

### **TENUE DU GARDE BRUNO :**

La Fédération a dit que ce sera pour l'année prochaine. Une part du montant de cette tenue reste à  
notre charge.

En fait, la Fédération Nationale paie 50%, la Fédération Départementale 25% et nous 25 %.

### **ALEVINAGE :**

Quelques modifications ont été effectuées sur le tableau préparé par Michel.

Les sandres seront mis à Chécý ; + 20 kgs de blackbass à Morchène ; aux Grands Billons seul l'étang  
de d'habitude sera aleviné.

Pour la Bionne, faire un courrier à M. Tinseau pour récupérer le lot de pêche situé entre la RD 960 et  
la Loire.

William a demandé aux administrateurs du Crédit Agricole une subvention pour re-aleviner suite aux  
inondations.

Marc nous informe qu'une demande a également été faite auprès de la Fédération qui n'a toujours pas  
répondu à notre courrier.

Micheline nous informe que l'assurance sera prélevée au mois d'Août, pour un montant de 342,87  
euros.

### **REVALORISATION DES RISTOURNES AUX DEPOSITAIRES :**

Les montants remis aux dépositaires datent de 2010.

Micheline nous informe du détail.....

Après discussions, il est décidé de ne pas modifier cette rémunération et de mettre 1 euro pour la carte interdépartementale.

**REPAS DU CHAR :**

Celui-ci est fixé au 29 Octobre à midi salle des associations. Chacun apportera une entrée et un dessert, le Brochet s'occupant uniquement du plat de résistance (coq au vin).

**FORUM DE DONNERY :**

Il a lieu le 10 Septembre de 10 H à 13 H.

**ALEVINAGE :**

Michel a préparé le tableau d'alevinage. Total 835 kgs de poissons.

Marc va commander des goujons pour mettre dans les rivières.

**CONVENTION AVEC ST CYR EN VAL :**

Cette commune a renvoyé la convention de partenariat tripartite entre la Fédération, la commune de Saint Cyr en Val et « Le Brochet ».

**VENTE DES CARTES DE PECHE :**

Micheline nous informe du calcul par rapport à l'an passé pour la même période :

L'an passé (au 15 juin) la part qui nous revient était de : 1 162,70 euros ;

Cette année, à la même date : 992,90 euros

Tout ceci malgré l'impossibilité de vendre des cartes en début d'année 2016.